

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/04/2012

Réception par le Prefet : 16/04/2012

Publication : 20/04/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-4-8-4

Séance du vendredi 13 avril 2012

POLITIQUE ACTIONS EDUCATIVES PROGRAMME FONCTIONNEMENT DES COLLEGES SUBVENTIONS AUX COLLEGES PUBLICS POUR LES EMPLOIS AIDES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-5-8-2 du Conseil Général du 7 décembre 2011, relative à la politique des actions éducatives en 2012, donnant délégation à la Commission Permanente pour le suivi des dossiers,
- VU la délibération n° CG-2011-5-1-2 du Conseil Général du 8 décembre 2011 fixant le budget primitif du Département pour 2012,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

autorise le versement aux collèges figurant en annexe au rapport, de la part employeur des contrats aidés, pour la réalisation de tâches d'accueil, d'entretien, d'hébergement et de restauration, pour un montant total de 41 241,83€, à prélever au programme E653, chapitre 65, nature 65511, fonction 221 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

**DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 AVRIL 2012**

**Fonctionnement des collèges
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
EMP00094	COLLEGE COLMAR - BERLIOZ Emplois aidés - part employeur	3 970,16
EMP00095	COLLEGE DANNEMARIE - JEAN MONNET Emplois aidés - part employeur	2 643,94
EMP00096	COLLEGE ENSISHEIM - VICTOR SCHOELCHER Emplois aidés - part employeur	1 333,78
EMP00097	COLLEGE FERRETTE Emplois aidés - part employeur	2 302,40
EMP00098	COLLEGE FESSENHEIM - FELIX EBOUE Emplois aidés - part employeur	1 250,90
EMP00099	COLLEGE FORTSCHWIHR Emplois aidés - part employeur	1 767,53
EMP00100	COLLEGE HABSHEIM - HENRI ULRICH Emplois aidés - part employeur	1 975,75
EMP00101	COLLEGE HEGENHEIM - TROIS PAYS Emplois aidés - part employeur	1 753,26
EMP00102	COLLEGE ILLFURTH - L'ILL Emplois aidés - part employeur	2 149,39
EMP00103	COLLEGE ILLZACH - ANNE FRANK Emplois aidés - part employeur	1 389,23
EMP00104	COLLEGE KINGERSHEIM - EMILE ZOLA Emplois aidés - part employeur	3 856,82
EMP00105	COLLEGE LUTTERBACH - NONNENBRUCH Emplois aidés - part employeur	2 302,40
EMP00106	COLLEGE MULHOUSE - BEL AIR 2 Emplois aidés - part employeur	1 173,19
EMP00107	COLLEGE MULHOUSE - WOLF Emplois aidés - part employeur	1 376,68
EMP00108	COLLEGE MUNSTER - FREDERIC HARTMANN Emplois aidés - part employeur	3 375,84
EMP00109	COLLEGE OTTMARSHEIM - THEODORE MONOD Emplois aidés - part employeur	1 971,31
EMP00110	COLLEGE ROUFFACH - JEAN MOULIN Emplois aidés - part employeur	2 302,40
EMP00111	COLLEGE VILLAGE-NEUF - GERARD DE NERVAL Emplois aidés - part employeur	1 224,43
EMP00112	COLLEGE VOLGELSHEIM - ROBERT SCHUMAN Emplois aidés - part employeur	1 369,16
EMP00113	COLLEGE WITTENHEIM - JOLIOT-CURIE Emplois aidés - part employeur	1 753,26
Total		41 241,83